

[ACCUEIL : https://www.manche.fr](https://www.manche.fr) →

[SES ACTIONS : https://www.manche.fr/actions/](https://www.manche.fr/actions/) →

POUR LES INFRASTRUCTURES :  
<https://www.manche.fr/actions/infrastructures/> →

LES PORTS :  
<https://www.manche.fr/actions/infrastructures/ports/>  
→

## LES PROJETS PORTUAIRES

# LES PROJETS PORTUAIRES

La Manche est un territoire maritime qui compte de nombreux ports. Pour offrir de meilleures conditions aux usagers et un plus grand nombre de places de plaisance, les ports font l'objet d'agrandissement et de réaménagement.

## LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PORT DE CHERBOURG

En février 2020, **le projet de ferroutage (liaison ferroviaire)** initié par Brittany Ferries et Ports de Normandie permettant de relier la Grande-Bretagne à l'Espagne, via le port de Cherbourg, a été présenté.

Ce projet est né du fait que le marché Transmanche est en constante augmentation et que le marché fret-ferry évolue. L'idée a également émergé face au constat des changements liés à la politique environnementale – en développant un transport plus vertueux – face à la croissance de la taille des navires et dans un contexte particulier, celui du Brexit.

En choisissant le port de Cherbourg, l'objectif est et de **mettre en place des services multimodaux pour acheminer un nombre plus conséquent de remorques** et **d'élargir son**

**hinterland** (arrière-pays).

Le ferroutage permettant le transport de remorques sur le réseau ferroviaire existant, est vu comme un service à la fois complémentaire et alternatif à la route. Il permet de réduire le transport des camions sur route car 20 000 remorques pourront être acheminées depuis ou vers le port de Cherbourg. Ce projet coûte 7 millions d'euros, financés par la Région Normandie, le Département de la Manche, la Communauté d'Agglomération du Cotentin ainsi que par l'Europe, à hauteur de 1.4 million d'euros.

Suite à la crise sanitaire du Covid-19, le début des travaux de la construction du terminal de Cherbourg n'a pas pu débiter comme prévu en septembre 2020. Ceux-ci ont été repoussés à 2021 pour une mise en exploitation au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

## LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PORT DE BARNEVILLE-CARTERET

Afin de pérenniser le fonctionnement du port et assurer son développement, le Département souhaite étendre le bassin à flot en mettant en eau une partie limitée du chenal.

Ce projet augmente **la capacité d'accueil du port à 700 places**. Il permet aussi d'accueillir et d'abriter des navires de pêche, de développer le pôle nautique grâce à un plan d'eau permanent et développe l'attractivité touristique de la région.

Voici en quoi consistent les différentes étapes des travaux :

**La mise en eau d'une partie du chenal**, en aménageant un seuil submersible avec une porte abattante similaire à l'ouvrage existant, dans la partie médiane du chenal et en effaçant le seuil existant. Le bassin permanent ainsi créé, s'étend désormais sur une surface de 13 ha contre 4.7 ha auparavant.

**Le reprofilage et terrassement du chenal et de la zone d'échouage**, avec une extraction de 75 000 m<sup>3</sup> de sédiments et **le reprofilage du talus de la**

**capitainerie**, soit une extraction de 48 000 m<sup>3</sup> de tout-venant.

**Le rechargement de la plage de Barneville, le rehaussement d'un banc de sable dans le havre et la création d'un reposoir à oiseaux**, avec les matériaux sableux issus des opérations de terrassement. Les matériaux plus argileux sont destinés à créer un **aménagement paysager de l'ancienne digue des Grèves**, acquise par la commune.

**L'aménagement de pontons**, pour la plaisance, grande plaisance et pêche, avec la mise en place de pieux de guidage.

#### **Le calendrier du projet :**

Avril – mai 2019 : enquête publique

Avril – mai 2019 : préparation des appels d'offre et lancement des consultations par la SPL des ports de la Manche, par délégation du Département

Été 2019 : arrêté préfectoral autorisant les travaux

2019 – 2020 : travaux

Suite à la crise sanitaire de la Covid-19 qui a eu lieu en 2020, le chantier a pris du retard par rapport à ce qui était initialement prévu. Les travaux se sont déroulés comme suit :

Septembre 2019 – fin avril 2020 : travaux de terrassement du chenal et de la zone d'échouage

Automne 2019 : mise en place du reposoir à oiseaux

Juillet – août 2020 : interruption des travaux conformément à l'arrêté préfectoral

Avril – décembre 2020 : mise en place du nouveau seuil et de la nouvelle porte abattante

Janvier – printemps 2021 : travaux de mise en place des pontons et effacement du seuil existant

Juillet 2021 : fin des travaux, inauguration et commercialisation

En 2022, la dernière phase de travaux concernant la reconstruction du bureau du port est engagée.

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PORT DE GRANVILLE

Le projet d'aménagement du port de Granville a été lancé en 2019 suite à l'évolution du contexte et des besoins du port. Le Département s'est alors engagé à développer une nouvelle infrastructure portuaire en privilégiant 4 axes.

**Pour la pêche** : améliorer les conditions d'accès et de sécurité des navires de pêche dans le bassin à flot, par l'aménagement des quais et de pontons.

**Pour la plaisance** : augmenter la capacité d'accueil des navires sur le port de plaisance (+ 40% de surface de bassin) et créer 20 à 30 places pour les professionnels de la pêche.

**Pour le chantier naval** : étendre et réaménager l'espace et soutenir le développement économique des entreprises de réparation navale.

**Pour la rue des Isles** : aménager les espaces portuaires de la rue en améliorant la capacité des activités portuaires, relier le port au centre-ville et développer de nouveaux équipements.

À l'issue des procédures administratives et réglementaires et d'une phase de concertation, les travaux sont prévus débuter en 2023 pour s'achever en 2027.

## TÉLÉCHARGER



[Déclaration d'intention  
Granville](#)

PDF

1 Mo



[Délibération  
déclaration d'intention](#)

PDF

885 Ko

# VOIR AUSSI

**Grands projets routiers** →  
:  
<https://www.manche.fr/actions/infrastructures/routiers/>

**Les ports de la Manche** →  
:  
<https://www.manche.fr/actions/infrastructures/ports-manche/>

**Les grands événements** →  
:  
<https://www.manche.fr/demarches/sortir-bouger/evenements/>